

Ouvertures 40

Bulletin de la section départementale
du **SNU/PP** des Landes
17, îlot Campus, Av de la Résistance
40990 SAINT PAUL LES DAX
☎ 05 58 91 07 64
email : snu40@snuipp.fr
site Internet : <http://www.snuipp.fr/40>



Directeur de la publication
Philippe MIQUEL
CPPAP : 0609 S 06978
Prix : 1 €

Imprimé par :
SNUipp40
17, îlot Campus, Av de la Résistance
40990 SAINT PAUL LES DAX

Ouvertures 40

P

PRESSE
DISTRIBUE PAR

LA POSTE

SNUIPP des Landes

Déposé le 1 mars 2007

Sommaire

Editorial	p 1
Carte scolaire : compte-rendu du CTPD	p 2
Appel de la FSU au congrès de Marseille	p 2
ISSR	p 3
Personnels itinérants : frais de déplacements	p 3
ASH : Coloque national	p 3
Basic Instit : Rien ne se perd : il suffit d'être patient !	p 4
Cahier central :	
Direction d'école : 4 pages Spécial	
Fiche contrôle carte scolaire	
Bulletin d'adhésion	

Bimestriel

n° 83
mars 2007

EDITO : Vous n'auriez pas un peu d'aspirine ?

Philippe Miquel, Secrétaire départemental

M. de Robien dans un récent ouvrage : « Manifeste pour éviter la gueule de bois » (si, si !), nous présente sa vision de l'échiquier politique et les enjeux des prochaines échéances électorales.

Son passage au Ministère de l'Education nationale risque effectivement de laisser l'école dans un décor de lendemain de fête. Dévalorisation systématique du travail des enseignants, caporalisme et sanction en lieu et place du dialogue social avec les personnels, sape continue du service public avec la réduction continue des moyens, la remise en cause des missions et des statuts ...

Pourtant à la rentrée 2007, quand les flonflons se seront tus, élèves et enseignants seront toujours là pour construire l'avenir.



C'est pourquoi, au moment où se préparent la carte scolaire, le mouvement des personnels, où des projets néfastes menacent la direction et le fonctionnement de l'école, nous devons plus que jamais faire entendre la voix des personnels et faire avancer l'école de la réussite de tous.

Après la réussite de la manifestation du 20 janvier, le succès de la grève du 8 février, le SNUipp par son action quotidienne et par la lutte collective prendra toute sa place dans ce juste combat.

dossier spécial DIRECTION et fonctionnement de l'école



ATTENTION

Comme toutes nos publications, ce journal a été réalisé et diffusé uniquement grâce aux cotisations syndicales.

Les prochains numéros ne pourront être adressés qu'aux adhérents à jour de leur cotisation.

Pensez à vous syndiquer ou à renouveler votre adhésion.

RENTREE 2007 : QUE FAIRE DE 34 POSTES ?

C'est l'enjeu des prochaines instances paritaires au sein desquelles l'inspectrice d'académie présentera les mesures qu'elle prévoit pour la rentrée 2007.

Lors d'un groupe de travail qui s'est tenu le vendredi 15 février dernier se sont dégagées les principales tendances.

Comme les années précédentes, notre inspectrice se tranche derrière l'évolution démographique du département et les mouvements de population « imprévisibles » pour prendre un minimum de mesures et laisser de nombreuses situations « à l'étude ».

Malgré la dotation positive, l'attaque contre l'école mater-

nelle se poursuit, la majorité des projets de fermetures de classes visent les maternelles avec un accueil des enfants de moins de trois ans qui devient marginal.

Autre constante, le manque de considération pour les écoles primaires, nombreuses dans le département qui accueillent des niveaux maternels et élémentaires, avec des classes à cours multiples : le taux d'ouverture à 25 élèves par classe est loin d'y être appliqué.

Les représentants du SNUipp ont fait valoir la situation de nombreuses écoles

"oubliées" par l'administration. Ils insisteront pour que les décisions soient prises le plus tôt possible afin que les personnels puissent anticiper la rentrée en terme de mouvement et d'organisation pédagogique.

Le remplacement toujours déficient, l'ASH et l'animation pédagogique devront également recevoir une part du gâteau, encore une fois bien maigre et largement en deçà des besoins du département !

Continuez à nous transmettre les effectifs de vos écoles actualisés (fiche contrôle carte scolaire jointe)

Calendrier :

- CDEN le jeudi 15 mars
- CTPD 1^{er} degré le mardi 20 mars

ACTUALITÉ SYNDICALE.

Appel de la FSU adopté au congrès de Marseille

La FSU entend contribuer à construire des alternatives aux politiques aujourd'hui mises en œuvre. Elle appelle à bâtir ces alternatives autour de quelques axes centraux : éducation, services publics et fonctions publiques, protection sociale.

Maintenant et pour l'avenir, la FSU appelle à une rupture radicale avec la politique éducative actuelle et à relever le défi de la démocratisation du service public d'éducation afin d'augmenter le niveau général de formation et de qualification de tous les jeunes.

La FSU propose pour cela 10 engagements pour une vraie priorité au Service Public d'Éducation :

- 1 - un service public laïque d'éducation transformé qui garantit : la réussite de tous les jeunes, une véritable culture commune pour tous, la prévention et les réponses aux difficultés scolaires de la maternelle à l'université ;
- 2 - une scolarité obligatoire portée à 18 ans et permettant aux familles de scolariser leurs enfants dès 2 ans ;
- 3 - la garantie d'une véritable mixité sociale,
- 4 - une relance ambitieuse des ZEP ;

5 - la gratuité, le développement de l'aide sociale, des bourses et d'allocations d'études ;

6 - le développement pour tous de formations initiales sous statut scolaire dans les lycées professionnels, technologiques et généraux, ce qui s'oppose à l'apprentissage ; sa survivance, son expansion ; aux formations alternées privées ;

7 - le développement harmonieux d'enseignements supérieurs, fortement articulés avec la recherche, sur tout le territoire et une amélioration du taux d'encadrement des 1ers cycles universitaires ;

8 - une urgente priorité de la recherche et une augmentation de son financement ;

9 - un service public en charge de la Formation Tout au Long de la Vie ;

10 - le maintien et le développement de services publics et de structures laïques agréées assurant l'accompa-

gnement à la scolarité et l'accès du plus grand nombre à l'éducation populaire, à la culture, aux sports, ... ;

Cela passe par :

- Une forte augmentation de la part du PIB consacrée, dans le budget de l'Etat, à l'éducation et à la recherche.

- Un plan pluri-annuel de recrutement de personnels statutaires pour répondre aux besoins, une amélioration de leur formation initiale et continue, le respect de leur qualification et de leurs missions, l'attribution des moyens pour développer le travail collectif, la revalorisation matérielle et morale des métiers de l'éducation, de la recherche et de la culture ;

- Une politique nationale de péréquations assurée par l'Etat pour compenser les inégalités territoriales

Le texte entier sur www.snuipp.fr

Indemnités de remplacement dans le premier degré



Dans de nombreux départements, les collègues amenés à se déplacer, refusent les modifications du versement de l'indemnité de sujétion spéciale de remplacement (ISSR).

gnants exerçant des fonctions de remplaçants. Elle laisse également présager une perte de l'attractivité pour ces postes, rendant la situation identique à celle qui prévalait avant la parution du décret sur l'ISSR.

La réduction de deux septièmes (voir trois septièmes) de son montant total en cours d'année, dans un certain nombre de départements, est vécue comme une « injustice » pour les ensei-

Le SNUipp a organisé un rassemblement de délégués départementaux mercredi 7 février au métro Solférino. Une délégation a été reçue au ministère.

Personnels itinérants : sortie de crise ?



Engagés avec le soutien de l'ensemble des syndicats dans l'action depuis plus de 3 mois, les personnels itinérants voient enfin le bout du tunnel.

Les premiers versements des frais impayés ont pu être effectués début février. Assemblées générales, actions collectives et médiatiques, demandes d'audience, interventions auprès du ministère et des élus ont fini par aboutir à un début de règlement du problème.

Pour autant lors de la dernière assemblée générale du 10 janvier, les personnels ont choisi de rester mobilisés en attendant le résultat d'une prochaine audience auprès de l'inspectrice d'académie. En effet de nombreuses questions restent en suspens : Quelles sont les budgets et les enveloppes disponibles pour l'exercice 2007 ? Les restrictions d'activité décidées lors du dernier trimestre

sont-elles reconduites ? Qu'en est-il de la transparence demandée concernant le versement des frais ? Sollicitée par les élus du SNUipp lors de la dernière CAPD, l'inspectrice d'académie a assuré avoir obtenu du rectorat un répartition budgétaire plus favorable à notre département et permettant aux personnels de maintenir leur activité. Mais loin de reconnaître son erreur, elle continue à mettre en cause les réseaux d'aide « les plus coûteux du territoire ».

Pour le SNUipp, cet épisode fâcheux et inédit d'« incident de paiement » de la part de l'administration doit être l'occasion d'une mise à plat du fonctionnement du remboursement des frais. La mise en place de la LOLF devrait avoir au moins le mérite d'une totale transparence des différents budgets et de leur mise en œuvre au plan départemental. Tous les personnels doivent connaître clairement et au préalable dans quel cadre

ils effectuent leurs déplacements et s'ils ouvrent droit ou non à un remboursement. Quant au remboursement, il doit s'effectuer en temps utile et selon une règle affichée et détaillée sur chaque imprimé.

En parallèle, l'inspectrice d'académie a engagé une réflexion sur l'action des réseaux d'aide qui a débouché sur un premier document de travail proposé aux inspecteurs. Les personnels doivent être pleinement associés à cette réflexion et refuser toute régression alors même que les injonctions administratives concernant l'adaptation et l'intégration scolaires vont croissant (PPRE, PPS, PAI...).

Sur ce dossier comme sur le précédent, la concertation et la solidarité des acteurs de terrain doit jouer à plein et le SNUipp tiendra tout son rôle en réunissant les personnels et en les représentant dans les instances.

ASH : Colloque sur la scolarisation des jeunes en situation de handicap.

La loi du 11 février 2005 à l'épreuve de l'école
La scolarisation des élèves en situation de handicap en questions
mardi 20 mars 2007
MGEN - 3 square Max-Hymans - Paris

Deux ans après le vote de la loi, et en cette année de mise en œuvre effective dans les écoles, le SNUipp propose, à partir de témoignages de collègues, de parents, de professionnels... de faire le point sur les conditions de la mise en place des différents dispositifs (PPS, Enseignants Référents, MDPH), et de préciser ses revendications pour une scolarisation réussie des élèves en situation de handicap.

Matinée

9h-9h30 : accueil
9h30 - 10h00
La loi du 11 février 2005
Intervenant : Jean-Marie Schléret,
Président du CNCPH
10h00 - 12h00
• Table ronde : (parent d'élève, inspecteur de l'éducation nationale, enseignant référent...)
• Débat avec la salle
• des outils pour réussir
Intervenante : Cornélia Schneider
Docteure Sciences de l'éducation
(Paris V)

Après-midi

13h30- 15h30
• Troubles du comportement, trouble du caractère, troubles psychiques : comment s'y retrouver ?
Intervenant : Michel Defrance,
Président de l'AIRE (Association des ITEP et de leurs Réseaux)
• Les ITEP (Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques) dans le cadre du parcours personnalisé de scolarisation
Intervenant : Gilles Gonnard
Directeur d'ITEP

15h30 - 16h30

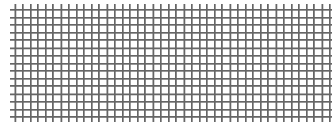
Conclusions : Quelles propositions, quels moyens, quelles coopérations ?
Intervenant : Fernand Tourmand,
Président de l'APAJH, au nom du collectif pour le droit à l'école.
16h30 Fin des travaux
Programme

Inscriptions :
SNUipp 40 : 05.58.91.07.64



BASIC INSTIT

Dans cette rubrique d'expression libre : billets d'humeur, réactions, positions, par rapport au métier...
Les propos tenus n'engagent que leur signataire. nous attendons vos contributions...



Rien ne se perd : il suffit d'être patient !

Que tous les collègues percevant des frais de déplacement se rassurent : il suffit d'être patient !

Je viens de consulter ma banque sur Internet et je constate, en ce matin gris et glacé, que j'ai perçu 164,83 € EN MOINS sur ma pension de Février 2007.

Mon sang ne fait qu'un tour et j'appelle la Trésorerie générale de la Gironde pour éclaircissements, me disant que l'Informatique est infaillible et qu'il y a forcément une explication. J'apprends de la voix d'une employée au demeurant charmante et serviable, qu'il s'agit d'une retenue après un trop perçu pour absences non rémunérées.

Chacun sait que les retraités n'ont que des absences rémunérées !

Je vais donc interroger le classeur que je pensais ne plus jamais ouvrir, destiné à conserver mes bulletins de salaire depuis 1967 ... et je découvre le dernier, (novembre 2007 : net à payer en bas de la feuille : case vide !) celui que j'avais voulu ignorer dans l'euphorie des premières semaines de farniente. Il indique deux absences non rémunérées pour mars et mai 2005 d'un montant de 218,54 €, journées de grève qui ne m'ont pas été retenues durant les derniers mois d'activité.

La différence entre retenue effective et montant annoncé vient peut-être du

fait que les retraites sont revalorisées en janvier ; à vérifier ...

Loin de moi l'idée d'être rémunérée pour service non rendu mais cette mise à jour aussi tardive est encore un exemple du dysfonctionnement de notre administration.

Enfin, c'était pour vous dire que tout cela devrait être réversible : si on peut nous retenir une partie de notre salaire 23 mois plus tard alors que l'on est radié des cadres depuis 17 mois, il n'y a pas de raison que notre cher employeur ne vous verse pas, un de ces jours, l'arriéré des frais de déplacement !

Ginette Coudroy



- > Une offre claire et sans surprise.
- > Des crédits, des assurances et des services bancaires spécifiques.
- > Un personnel compétent qui vous conseille dans votre Caisse, par courriel ou par téléphone.
- > Une éthique mutualiste authentique.

Ouvert du Mardi au Samedi matin

Crédit CME Mutuel

Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr

LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION NATIONALE